

# FLASH INFO



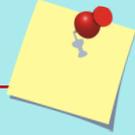
Juillet/ Août 2024



## HORAIRES ESTIVAUX 2024

### Mairie :

Secrétariat ouvert du 8 juillet au 31 août  
08h30 - 12h00 du lundi au vendredi  
Fermée le samedi matin



### Agence postale :

Horaires d'ouverture pendant la période estivale  
8h30 - 12h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
Fermeture les mercredis et samedis  
Congés annuels du 5 au 24 août 2024

## **INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES**

Les dossiers d'inscription aux services périscolaires (cantine et garderie) 2024-2025 peuvent être retirés à l'accueil de la Mairie.

L'inscription en version papier est obligatoire pour un nouvel élève qui souhaite bénéficier de ce service.

Date limite d'inscription le 01 août 2024.



## État Civil

### Naissances

23/04/2024 : MORGÜL Ömer

26/05/2024 : SAULET RENARD Arthur

04/06/2024 : ROBERT Nino

### Mariage

01/06/2024 : KERLEAU Benjamin et BONRAISIN Cécilia



## Clin d'œil aux JO

La commune s'est mise aux couleurs des Jeux Olympiques. De belles réalisations effectuées par les agents des services techniques pour l'occasion.



PARIS 2024



## **LE FOURNIL D'ERBRAY RÉCOMPENSÉ DANS LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE**



Le mardi 12 mars 2024, le Fournil d'Erbray a participé au tournage de l'émission La Meilleure boulangerie de France diffusée sur M6 le vendredi 31 mai.

Nos boulangers erbréens ont relevé avec succès le challenge et ont remporté le duel avec d'excellentes notes.

« C'est une reconnaissance de notre savoir faire et la valorisation du travail bien fait. Nous souhaitons donner envie aux jeunes et transmettre cette valeur, d'un métier passion. Chez nous, les gens viennent pour la qualité de notre travail. Ce défi est un aboutissement de mon apprentissage et mon parcours d'artisan. Nous sommes fiers de le partager avec notre équipe et l'entourage. C'est une belle vitrine pour tous! »

Emilie et Jérémy COUÉ

La municipalité félicite toute l'équipe du Fournil d'Erbray pour ce beau challenge.

> 02/09/2024

Rentrée des classes

## ÉCOLE LA ROSE DES VENTS

Le vendredi 19 avril, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école La Rose des Vents ont participé au cross de l'école qui se déroulait au stade de football.

Les enseignants expliquent que le cross n'est pas réalisé dans un objectif de performance mais il est présenté sous la forme d'un contrat.

Chacun court à son rythme. L'objectif étant de réussir son contrat.

Pendant toute la période qui a précédé le cross, les élèves se sont entraînés pour choisir leur contrat.

**Les CM1 et les CM2 de l'école ont participé, le vendredi 7 juin, au cross du GESPAC, aux étangs de Choisel à Châteaubriant.**

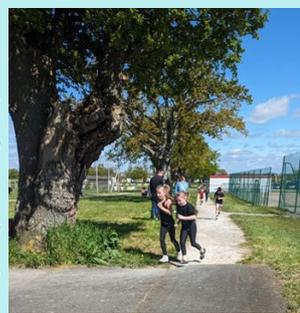
Chacun a pu courir à son rythme selon la course choisie



(bronze, argent ou or). Les élèves ont passé un moment agréable et sportif, accompagnés des différentes écoles de la circonscription.

Les enseignants de l'école félicitent tous les élèves de l'école qui ont participé à ces belles courses.

Un grand bravo à tous nos champions ! Et merci à tous ceux qui ont encouragé les coureurs sur le bord de la piste.



## Projet inter générationnel de lectures en BCD

Depuis début mai, des grands parents ou parents volontaires viennent lire des livres ou albums aux élèves des classes de l'école la Rose des Vents.

Ce projet a été lancé pour donner le goût de la lecture aux élèves et faire se rencontrer des générations différentes. Un enfant qui aime lire apprend mieux à l'école et développe son imaginaire.



Dans notre société du tout écran, il nous semble important de redonner sa place à la lecture, au plaisir d'écouter des histoires, que l'élève soit en maternelle ou en CM.

Ce temps de lecture est avant tout un temps pour prendre du plaisir avec la lecture.

Les lectures se déroulent dans la BCD, par petits groupes de 6 élèves maximum, avec deux adultes lecteurs à chaque fois et sont proposées à

toutes les classes de la Toute Petite Section aux CM2.

Les bénévoles viennent chercher le petit groupe dans la classe et lisent un livre choisi dans un premier temps par les enseignants. Plus tard, les bénévoles pourront s'ils le souhaitent choisir les livres lus. La durée de lecture est variable de 10 à 20 minutes, selon les âges.

Les élèves apprécient ces moments hors de la classe, à écouter des histoires qu'ils ne connaissent pas encore.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour nos élèves. N'hésitez pas si vous souhaitez vous joindre à eux l'année prochaine !

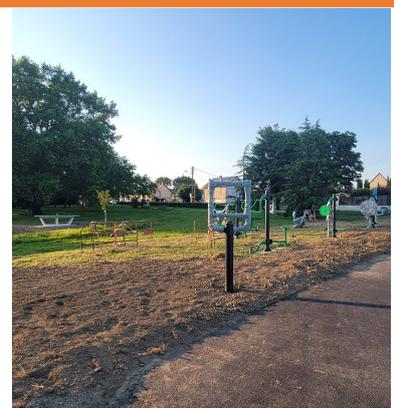


## AIRE DE JEUX LA TOUCHE

Le city stade de La Touche et la table de ping-pong sont opérationnels depuis mai.

Pour profiter de l'espace fitness, il faudra patienter encore un peu le temps que la terre soit engazonnée (prévision en septembre).

L'inauguration de cette nouvelle aire de jeux aura lieu le samedi 21 septembre à 10h30.



## VIE ÉCONOMIQUE - LA Re7

Le restaurant de La Touche a été repris par Carine et Sébastien Noury et a ouvert le lundi 10 juin sous le nom La Re7.

Il dispose de deux salles, d'une terrasse et d'un parking.

Le restaurant propose de la cuisine traditionnelle, faite maison et élaborée avec des produits frais, ainsi qu'un service de vente à emporter et une activité traiteur.

Ils se déplacent dans un rayon de 40 km.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30, et les week-end sur réservation, à partir de 20 personnes. Vous pouvez les joindre au 07.65.22.11.19 ou par mail restaurant44lare7@gmail.com.



## La mairie rappelle les règles de bon voisinage

L'arrivée des beaux jours entraîne inévitablement un regain d'activité dans les jardins et les ateliers de bricolage. La municipalité rappelle aux erbréens quelques règles pour préserver la tranquillité de chacun.

« **Les travaux provoquant une nuisance sonore, (perceuse, tondeuse, musique, etc...) sont autorisés :**

**Du lundi au vendredi inclus :**

**de 08h30 à 12h et de 14h à 19h30**

**Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Plus d'informations sur le site Internet de la commune.

*Tous responsables, tous concernés.*

## ÉCOLE SAINTE-ANNE

Engagée dans un projet de préservation de l'environnement et de protection de la nature, l'école Sainte Anne s'est une nouvelle fois investie dans une démarche éco citoyenne en adhérant au projet Éco école pour la deuxième année consécutive. L'an dernier, l'école avait obtenu une labellisation "argent" sur le thème de la gestion des déchets. Cette année c'est une labellisation "or" qui a été décernée avec pour thème la biodiversité. Une belle fierté pour tous les élèves et leurs enseignantes qui se sont beaucoup investis dans ce projet d'année.

Plusieurs interventions de Nicolas Durand, de "L'Observatoire", ont permis de mettre en place un hôtel à insectes, un muret pour abriter les lézards, une fosse à bois pour les insectes broyeurs, des gîtes à perce-oreilles, des nichoirs à oiseaux, etc.

Des observations des différentes essences aux alentours de l'école ont permis de se mettre en projet pour planter des arbres afin de reconstituer une haie le long de notre terrain.

En plus des interventions de Nicolas, la rencontre à l'école avec un apiculteur, Antoine Faguer, a permis d'en apprendre beaucoup sur la vie des abeilles. Dégustation de miel et fabrication de bougies en prime ! Antoine avait apporté un corps de ruche que chacune des quatre classes a peint : un côté, une saison, une classe. Cette ruche sera exposée à la Foire de Béré.



Enfin, pour clôturer ces belles initiatives, nous avons organisé notre fête du projet qui venait clôturer notre année sur le thème de la biodiversité à l'école. Parents et enfants ont pu participer à un grand jeu avant de profiter d'un petit concert en dégustant l'apéritif dinatoire préparé par les élèves.

Cette labellisation "or" est symbolisée par un nouveau drapeau reçu pour l'occasion et qui viendra remplacer celui de l'an dernier sur le mât du préau de l'école.

## Retrouvez le FOCUS SUR... PATRICE ROUYER sur le flash info de septembre/octobre

### Approbation de la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme



Par délibération en date du 27 mai 2024, le Conseil municipal a approuvé la révision n°1 du PLU.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet.

### Bons fournitures scolaires 2024-2025

Les élèves scolarisés dans les classes secondaires ou techniques, âgés de moins de 16 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2024, peuvent obtenir un **bon de fournitures scolaires** d'un montant de 35 € **sur présentation du livret de famille ou de la pièce d'identité de l'élève et d'un justificatif de domicile** (facture EDF, téléphone, eau) **ou à partir de la rentrée du certificat de scolarité**, au secrétariat de la Mairie dans les meilleurs délais et **au plus tard le 15 octobre 2024**.

